

Rapport de la séance du conseil communal du 15 juillet 2005

Présents: MM Eicher, Poncin, Nicolas, Nilles, Coenjaerts, Hoschet.

Excusé: M. Braquet.

- 1.- Deux contrats de louage de service à durée déterminée pour chargé(e) de cours dans l'enseignement primaire ont été approuvés.
- 2.- M. Emile Eicher a été nommé à l'unanimité des voix comme délégué au comité du Syndicat pour l'Aménagement et la gestion du Parc Naturel de l'Our.
- 3.- Plusieurs déclarations de recette ont été approuvées.
- 4.- Un subside au montant de 5.- € (cotisation de l'année 2005) a été accordé au Groupement des Sylviculteurs, Section de Clervaux.
- 5.- Le taux de l'impôt commercial pour l'année 2006 a été maintenu inchangé à 280 %.
- 6.- Les taux de l'impôt foncier pour l'année 2006 ont été maintenus inchangés comme suit:
 - ° A propriétés agricoles500 %,
 - ° B1 propriétés à usage commercial .800 %,
 - ° B3 propriétés à usage mixte500 %,
 - ° B4 maisons d'habitation290 %;
- 7.- Une convention avec l'association sans but lucratif dite: Frënn van de Cliärrwer Guiden a Scouten, pour l'aménagement et le financement d'un chalet régional pour guides et scouts a été approuvée à l'unanimité des voix.
- 8.- La convention relative à la mise en place du centre de services "norTIC" a été approuvée à l'unanimité des voix.